

5/2018 novembre

www.pev-be.ch/fr info@pev-be.ch

**bernois** Informations du Parti évangélique du Canton de Berne

#### Votation du 25 novembre 2018

Initiative pour les vaches à cornes NON Initiative pour l'autodétermination NON Droit des assurances sociales OUI

Loi sur les impôts NON
Crédit 2018–2020 pour les RMNA OUI

Infos: www.pev-be.ch et www.evppev.ch/fr/votations

EN DIRECT DU GRAND CONSEIL

## Des sujets personnels et politiques

La session courte de septembre a été une période riche en expériences pour la députée au Grand Conseil Melanie Beutler, tant en ce qui concerne les objets traités par le parlement qu'en matière de rencontres internes au PEV.

La session a débuté pour nous, groupe PEV, par une journée de groupe au Château de Münsingen chez notre collège **Hans** 

**Kipfer**. J'ai également beaucoup apprécié l'excursion de cette année qui a emmené notre groupe, les conjoints et 20 anciens députés, dans le Jura bernois dans l'exploitation de **Tom Gerber**, collègue du Grand Conseil, dans la fabrique de chocolat Camille Bloch (Ragusa!) ainsi que sur la trace des anabaptistes. Des discussions intéressantes, un très

bon repas et un regard porteur d'identité dans notre passé ont marqué cette journée ensoleillée.

### Engagement du PEV au sein du Parlement

La session a débuté par deux demandes déposées par le député PEV **Ruedi Löffel** et l'ancien député **Philippe Messerli**. Le Conseil a dit oui à la priorisation des propositions du peuple par rapport aux propositions subsidiaires du Grand Conseil. Une barrière a été introduite dans la loi en matière de droits politiques, afin que les candidatures non sérieuses lors du second tour des élections n'engendrent plus un processus bureaucratique onéreux et inutile. Le Grand Conseil s'est uni au Conseil-exécutif afin de conserver le studio radio SSR à Berne, mais malheureusement sans succès.

Avec sa motion de groupe, **Melanie Beutler** a demandé que les initiatives privées en matière de prise en charge extra-familiales des enfants soient considérées de manière équivalente aux crèches et aux familles de jour. **Tom Gerber** a eu une réussite éclatante avec son postulat demandant d'examiner la possibilité que les élections du Conseil

du Jura bernois puissent être effectuées dans une circonscription unique. Malheureusement, Barbara Streit n'a pas eu autant de succès avec



Melanie Beutl

son plan d'une initiative cantonale concernant l'harmonisation de l'imposition des entreprises afin de mettre un terme à la concurrence fiscale intercantonale ruineuse.

Vers la fin de la session, Marc Jost a demandé la mise en place d'une offre de relation d'aide au sein des prisons pour les membres de religions non officiellement reconnues, ce qui avait déjà été demandé par l'ancien député PEV Patrick

**Gsteiger.** Melanie Beutler Députée au Grand Conseil

INTERVIEW AVEC UN POLITICIEN COMMUNAL

#### Werner Liechti de Tramelan

Depuis que son épouse et lui ont remis leur exploitation agricole à un de leur fils, Werner Liechti est employé dans une entreprise de paysagisme. Il est membre du Conseil général de Tramelan et également membre du comité PEV JB.

En plus, Werner Liechti – marié, 4 enfants adultes, grand-papa depuis 8 mois – s'engage à l'église mennonite du Sonnenberg dans laquelle il est président de la chorale.

### Depuis quand es-tu actif en politique?

Cela dépend de la signification que l'on attribue au mot «actif». Actif, je le suis peut-être déjà depuis mes 20 ans lorsque j'ai obtenu le droit de vote. La question jurassienne m'a alors beaucoup influencé. Réellement actif, je le suis depuis quatre ans lorsque le PEV a décidé pour la première fois de déposer une liste pour les élections communales à Tramelan. J'ai alors accepté d'être candidat et le PEV a brillamment décroché deux sièges au Conseil général: Isabelle Geiser et moi.

Quelles sont tes motivations à t'engager au niveau politique?

Ma motivation première réside dans le fait que j'aime mon village et ses habitants.

### Quels sont les thèmes que tu défends?

Tout ce qui a un lien avec l'agriculture, les énergies renouvelables, l'intégration des jeunes, des étrangères et étrangers, le commerce local, ou encore le tourisme...

# Quelles ont été tes interventions lors de la législature communale 2014–2018?

Mes interventions ont surtout eu lieu dans le cadre du bureau du Conseil général; j'y suis scruta-



Werner Liechti

teur. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec les représentants des autres partis. J'ai également fait partie de la commission pour la révision partielle du règlement du Conseil général.

Interview: Valérie Oppliger

#### VOTATIONS FÉDÉRALES DU 25 NOVEMBRE 2018

### Non à l'initiative pour l'autodétermination

À la Neuveville les délégués du PEV CH ont clairement dit non à l'initiative «pour l'autodétermination». Ils ont donné la liberté de vote pour la surveillance des assurés. Et ils ont dit oui à l'initiative sur les vaches à cornes (mots d'ordre du PEV BE v. p. 7).

«Cette initiative affaiblit notre pays, notre économie, notre démocratie et avant tout les droits de l'homme!» a déclaré la présidente Marianne Streiff, résumant les arguments contre l'initiative pour l'autodétermination. Avec son adoption, la menace de ne plus pouvoir appliquer systématiquement les décisions de la Convention européenne des droits de l'homme pèse sur la Suisse. Les délégués du PEV ont clairement dit non à l'«initiative pour l'autodétermination».

#### Liberté de vote pour la surveillance des assurés

Les délégués estiment que l'abus de nos assurances sociales doit être puni de manière cohérente. L'argument qu'une assurance puisse décider sans avoir recours à un juge de surveiller un assuré dans la partie visible de son espace privé a choqué certains. Les délégués ont donc donné la liberté de vote.

#### Oui aux vaches à cornes

La majorité des délégués s'est prononcée en faveur de l'adoption de l'initiative pour des vaches à cornes. Une indemnisation équitable doit être attribuée pour les surcoûts induits par un élevage adapté d'animaux à cornes.

PFV CH

#### VOTATION CANTONALE DU 25 NOV. 2018

### Le crédit pour les RMNA

En mars 2018, le Grand Conseil a adopté par 100 voix contre 47 un crédit devant assurer l'hébergement et la prise en charge des «requérants d'asile mineurs non accompagnés» (RMNA) entre 2018 et 2020. L'UDC a lancé le référendum.

Le peuple bernois vote ainsi pour la deuxième fois sur un crédit pour les requérants d'asile mineurs non accompagnés pour la période



Barbara Streit

2018–2020. Et cela bien que le Conseil-exécutif ait, suite au non du peuple lors de la première votation, renégocié un contrat avec les prestataires de services responsables baissant le crédit de 13%. Les frais journaliers pour un RMNA ont, grâce à des coupes de prestations, passé de 170 à 140 francs.

Le groupe PEV soutient encore et toujours le modèle bernois d'un hébergement spécifique et un programme de formation pour les RMNA. Ce modèle a déjà prouvé son efficacité et apporté une aide manifeste aux jeunes requérants d'asile qui passeront vraisemblablement toute leur vie ici, afin d'être intégré à notre société dès le début de leur séjour.

Barbara Streit-Stettler Députée au Grand Conseil

# La loi sur les impôts

Le programme d'allègement approuvé par le Grand Conseil lors de la session de novembre 2017 provoque des conséquences sur la Loi sur les impôts et la Loi sur l'aide sociale. Aussi, un référendum a été lancé. Le 25 novembre nous voterons sur la Loi sur les impôts.

VOTATION CANTONALE DU 25 NOV. 2018

L'élément principal de la révision de la loi 2019 est la baisse des impôts pour les grandes entreprises réalisant les plus grands profits et cela aux dépens de réductions considérables en matière de prévention, de formation et de prise en charge. Il faut quand même prendre en compte les aspects suivants:

- D'autres baisses pour les personnes morales et physiques seront proposées dans le cadre de processus séparés.
- En refusant la baisse d'impôts, nous ne pourrons pas annuler les mesures d'économies néfastes.

La Loi sur l'aide sociale fera toutefois exception, puisque nous nous prononcerons en 2019, grâce au référendum.

L'adoption de la



Hans Kinfei

loi est un signal clair afin de garder dans le canton les entreprises réalisant d'importants profits. Pour le PEV du Canton de Berne les points négatifs sont plus importants. Il recommande un non à la révision. Hans Kipfer, Député au Grand Conseil

Anzeige

#### Solidarität mit bedrängten Christen!

Mahnwache

Donnerstag
13. Dezember 2018
18.00–18.30 Uhr



